



DEC264409DRH

Le président par intérim du Centre national de la recherche scientifique

Vu le code de la recherche ;

Vu le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du CNRS ;

Vu l'arrêté du 24 août 2004 modifié relatif aux examens professionnels de sélection pour l'accès à certains grades des corps d'ingénieurs et de personnels techniques et d'administration de la recherche du CNRS,

Vu l'arrêté du 8 janvier 2026 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE

Article 1^{er} :

Des examens professionnels de sélection sont ouverts au CNRS pour pourvoir, au titre de l'année 2027 :

- **81** emplois d'ingénieurs de recherche hors classe,
- **140** emplois d'ingénieurs d'étude hors classe,
- **35** emplois de techniciens de la recherche de classe exceptionnelle,
- **33** emplois de techniciens de la recherche de classe supérieure.

Article 2 :

A partir du **19 mai 2026 à 10h00**, une procédure d'inscription en ligne aux examens professionnels de sélection sera à la disposition des candidats à l'adresse Internet suivante : <http://carrieres.cnrs.fr>.

La date limite des inscriptions en ligne est fixée **au 19 juin 2026 à 13h00**.

Article 3 :

La phase d'admissibilité se déroulera du **18 septembre au 15 octobre 2026** et les épreuves orales de sélection débuteront à compter du **2 novembre 2026**. Les candidats seront convoqués individuellement.

Article 4 :

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris,

11 MAI 2026

Le président par intérim du CNRS

Antoine Petit

